COMMUNE DE HENNEZIS

PROCÈS-VERBAL COMPLET DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 5 JUIN 2026 A 19H00.

L'an deux mil vingt-six, le vendredi 5 juin à 19H00, le conseil municipal, légalement convoqué le 22 mai 2026, conformément aux articles L.2121-10 et 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Olivier DESCAMPS.

Présents : Mme CHASTAGNOL Christine, Mr BOTTE Jean-Marie, Mme LAVERNAUX Céline, Mr MACAIRE Jean-Marie, Mme MACAIRE Laure, Mr BOTTE Xavier, Mme DELABRUYERE Patricia, Mr DUBOIS Philippe, Mme GUYOT Touria, Mr GONDLACH Jean-Baptiste, Mme PINCHON Corinne, Mr CIEZKI Olivier, Mme HAMELET Dominique.

Absent excusé : Mr Louis-Henri VARD.

Absents :

Formant la majorité des membres en exercice.

En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14
Date de la convocation : 22/05/2026.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2151-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil.

Monsieur GONDLACH Jean-Baptiste est désigné pour remplir cette fonction.

Election des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection sénatoriale.

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs.
Vu l'arrêté n°DCL/BCE/2026/109 fixant le nombre de délégués à élire.

Quatorze conseillers étant présents, le quorum est donc atteint.

Il a été procédé à l'installation du bureau de vote qui comprend, le Président (Mr Le Maire), les deux conseillers présents les plus âgés et les deux conseillers présents les plus jeunes :

- Mme DELABRUYERE Patricia, Mme MACAIRE Laure.
- Mr GONDLACH Jean-Baptiste, Mr BOTTE Xavier.

A été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal Mr GONDLACH Jean-Baptiste.

Monsieur le Maire a ensuite invité le conseil municipal à élire les délégués et leurs suppléants qui a lieu séparément sans débat au scrutin secret.

Election des délégués.

Se sont présentés Mr CIEKZI Olivier, Mr BOTTE Jean-Marie, Mr Olivier DESCAMPS et Mme CHASTAGNOL Christine.

Nombre de bulletin : 14
Nombre de bulletin blanc ou nul :1
Suffrage exprimé :13
Majorité absolue :8

Nombre de suffrages obtenus :

Mr CIEKZI Olivier : 2
Mr BOTTE Jean-Marie :13
Mr Olivier DESCAMPS : 13
Mme CHASTAGNOL Christine : 13

Mr BOTTE Jean-Marie, Mr Olivier DESCAMPS et Mme CHASTAGNOL Christine.
Ces trois candidats ont déclaré accepter ce mandat.
Monsieur le Maire précise que les délégués ne peuvent plus refuser leur fonction après l'ouverture du scrutin pour la désignation des suppléants.

Election des suppléants.

Se sont présentés Mme DELABRUYERE Patricia, Mme LAVERNAUX Céline, Mr BOTTE Xavier.

Nombre de bulletin : 14
Nombre de bulletin blanc ou nul :0
Suffrage exprimé :14
Majorité absolue : 8

Ces trois candidats, ayant obtenu chacun 14 voix, sont élus en qualité de suppléants en vue des élections sénatoriales.

Le nombre de suffrage obtenu étant de 14 pour chaque candidats, l'ordre des suppléants est établi par âges des candidats :
Mme DELABRUYERE Patricia,
Mme LAVERNAUX Céline,

Mr BOTTE Xavier.

Lesquels ont déclaré accepter ce mandat.

Aucune observation ou réclamation n’a été faite lors de ce vote.

La séance a été levée à 19H30.